

RANDONNONS EN PROTÉGEANT LA FORÊT

La forêt, domaniale ou privée, est un superbe cadre de randonnée, mais c'est aussi un milieu de bio-diversité fragile qu'il faut préserver en appliquant des règles de bon sens :

- Ne déposer aucun déchet : polluant les eaux et les sols, ils sont dangereux pour les animaux, et parfois pour l'homme. Certains dépôts sauvages contiennent des matériaux nocifs. Les déchets verts favorisent les plantes envahissantes.

- Les feux sont interdits : les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences. Dangereux pour les promeneurs et les riverains, le feu détruit aussi la forêt et les animaux. Si la végétation se réinstalle après un incendie, plusieurs décennies sont nécessaires pour que la biodiversité se rétablisse.

- Cueillir avec modération : les cueillettes excessives peuvent menacer des espèces même courantes (muguet, jonquilles...). Baies, champignons... Certains produits sont toxiques. Certaines plantes rares sont protégées. En Sarthe, la cueillette des champignons est réglementée par arrêté préfectoral : pas plus de 5 kg par personne et par jour (moins de 10 kg pour groupes de 3 personnes et plus), ramassage interdit de nuit et le jeudi.

- Ne pas ramasser le bois mort : du bois mort est laissé au sol volontairement par les forestiers, y compris après les coupes. Sa décomposition permet le retour des minéraux dans le sol, nécessaire à la bonne santé des arbres. Arbre déraciné ou cassé, branchage ou souche, le bois mort est indispensable à la vie de nombreux insectes, champignons, oiseaux, lichens, mousses et autres espèces.

- Ne pas déranger la faune sauvage : la forêt abrite de nombreux animaux. Ils

se nourrissent, se reproduisent, élèvent leurs petits ou cherchent un abri dans les sous-bois. Respecter leur tranquillité permet leur survie. Certaines espèces animales sont protégées. Garder ses animaux sous contrôle : Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.

- Attention aux chantiers forestiers : les outils utilisés pour les travaux en forêt sont extrêmement dangereux. Pour sa propre sécurité et celle des forestiers, le public doit impérativement se tenir en dehors des chantiers.

- L'escalade des tas de bois est dangereuse.

- Ne pas entrer sur les zones de chasse : la chasse permet de préserver l'équilibre entre la faune et la flore en limitant les populations de sangliers, cerfs, chevreuils. Des journées de chasse sont organisées principalement en automne et en hiver. Durant cette période, les zones chassées sont dangereuses pour le public.

- Rester sur les sentiers : sortir des sentiers accélère l'érosion des terrains fragiles et dégrade la végétation du sous-bois. Les parcelles en renouvellement doivent être préservées de tout passage car les jeunes plants sont fragiles.

L'ONF œuvre chaque jour à la préservation de ce superbe cadre de randonnée, respectons le travail des forestiers !



En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



PR®

Chahaignes Le tour des sites remarquables



4 h
16 km

Cette très belle randonnée vous permettra de découvrir toute la diversité des paysages des cotés du Loir, au départ d'un charmant petit village, en montant à travers les vignobles jusqu'à la Forêt d'Exception® de Bercé.

SITUATION

Chahaignes - Sarthe. À 10 km de Montval-sur-Loir par la D 63.

PARKING

Parking derrière l'église N 47.74118 °, E 0.51486 °

BALISAGE

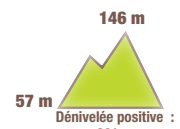
- Vert.
- Dans un souci de constante amélioration, des modifications peuvent être apportés à ce circuit. Dans cette éventualité, et pour votre sécurité, merci de suivre le balisage sur le terrain qui sera toujours mis à jour et qui doit être suivi en priorité. Bonne randonnée !

Recommandations

- Prudence lors de traversées de routes
- Respecter les usages et pratiques de chacun
- Respecter les paysages traversés et les biens des riverains

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- le village de Chahaignes et son église classée
- croix hosannière au cimetière
- vue sur le Domaine de La Jaille
- la traversée du vignoble
- vues sur la Vallée du Loir
- la forêt de Bercé
- cahiers
- la maison troglodytique
- menhir de Gobianne (hiver)
- et bien sûr, les visites de caves



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.



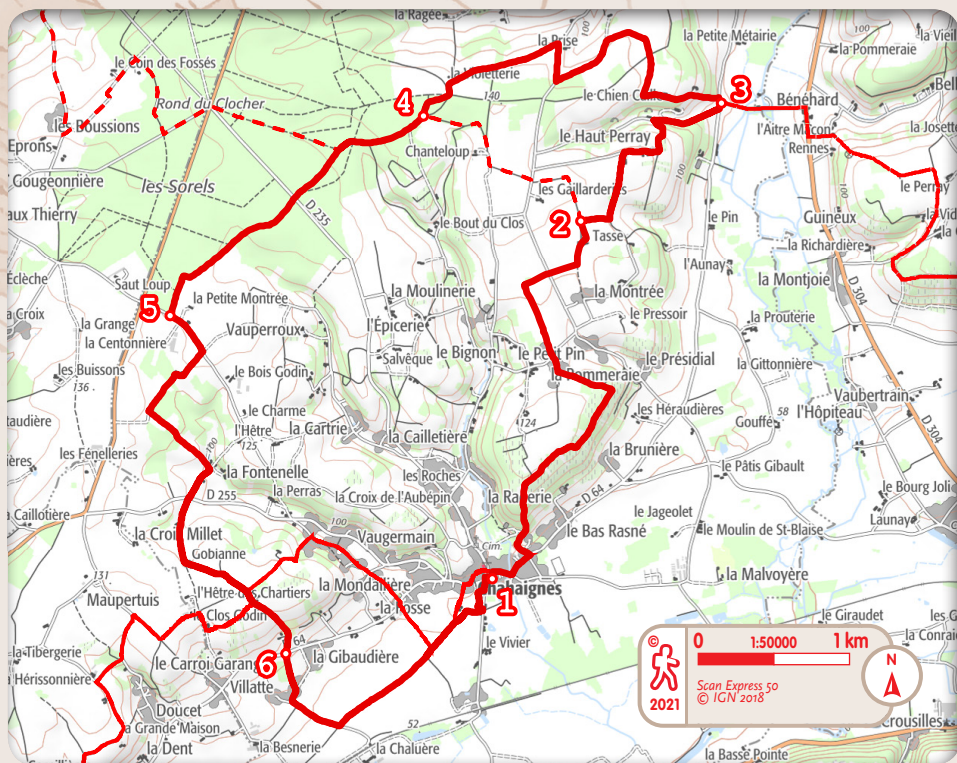
Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



Le château de la Jaille

© Michel Laurent / CDRP72



1 Du parking, derrière l'église, remonter par l'Office de Tourisme et descendre à droite la rue Saint-Blaise. Suivre le GR®35. À la Coquellerie, tourner à gauche et parcourir le chemin des vignes. Poursuivre tout droit le chemin montant en sous-bois. Arriver sur le plateau et passer derrière la maison de vignes. Emprunter le chemin puis, à la sortie des vignes, poursuivre tout droit.

À la route enrobée, prendre à droite vers la Pommeraie. Au carrefour, prendre tout droit le chemin herbeux sur 700 m. Traverser la route et poursuivre en face par le chemin de la Montrée. À la Montrée, le sentier devient herbeux.

2 Tourner à droite puis à gauche [👁️ > À droite, vue sur les vignes du château de Bénéhard]. Prendre la route par la droite et, après le Haut Perray, descendre à gauche jusqu'à la route. La suivre par la droite jusqu'à la D 64. La prendre par la gauche sur 40 m et prendre encore à gauche.

3 Grimper à gauche par Chien Caille. Poursuivre sur un long chemin caillouteux qui vire à droite puis à gauche. Suivre la route par la droite. Tourner à gauche. Atteindre la Prise puis la Violetterie. Tourner à gauche. Longer la lisière des bois par la droite et gagner un croisement de parcelle forestière. Prendre la seconde voie sur la gauche.

4 Virer à droite sur un long chemin pierreux. Traverser la D 235. Poursuivre tout droit et longer la lisière de la forêt.

5 À la route, prendre à gauche pendant 320 m, passer le chemin de La Centonnière, prendre sur droite le chemin du Vau-du-Chat. Après 240 m, passer la maison de campagne Le Vau-du-Chat et se diriger vers la gauche. Après le petit bois, à la maison suivante, à gauche, La Corbinière à gauche, descendre vers La Fontenelle. À la route, se diriger vers la droite, traverser la D 255, rejoindre Gobianne et partir par la gauche [👁️ > Menhir sur la gauche en plein champ] pour rejoindre L'Hêtre-des-Chartiers. Descendre tout droit jusqu'à la D 64.

👁️ > Pour découvrir la maison troglodytique, un cavier et la vue sur le Loir, suivre la D 64 à gauche sur 400 m (⚠️ > Prudence le long de la route non aménagée) et encore à gauche sur 400 m pour parvenir aux Caves-Pichon. En haut de la côte, tourner à droite pour accéder à la maison troglodytique. Sur la gauche, découvrir un cavier et le panorama sur la vallée.

6 Traverser la route (⚠️ > Prudence) et poursuivre en face vers Vilatte. Laisser la Gibaudière à gauche, faire un droite/gauche sur la route puis poursuivre sur 350 m.

Emprunter le long chemin de terre à gauche sur 1 km et poursuivre, sans le quitter, en bifurquant légèrement sur la droite. Prendre la route et faire un gauche/gauche pour regagner le centre du village par le parc puis la rue de la Gare.